



Recours pour excès de pouvoir: erreur de fait

Par lilas22

Bonjour!

Je voulais savoir si, dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, il est possible d'invoquer l'erreur des fait pour des faits non pas inexistantes mais incertains.

En l'espèce, j'ai à rédiger un REP pour un cas d'animaux contagieux; pourtant, il n'est pas certains que les animaux soient seulement malades.

L'acte est-il entaché d'une erreur de fait? ou peut-etre dois je utiliser cet argument pour invoquer une disproportion? Peut-être les deux?

Merci d'avance!

Par ESP

Bonjour

Vraie question ou sujet d'étude ?